



FONDATION
lysi

Pour le maintien à domicile

RAPPORT ANNUEL 2023



Faites un don!

Merci de nous soutenir
sur fondation-lysi.ch/donation

Coordonnées bancaires

Fondation Lysi
Banque Valiant SA
1401 Yverdon-Les-Bains
IBAN : CH62 0630 0503 3131 4368 8

ou versement en ligne sur
fondation-lysi.ch/donation

La Fondation Lysi a pour but de permettre au plus grand nombre de rester à domicile.

Parce que les patients ont les mêmes types de besoins et les mêmes droits, mais pas forcément les mêmes moyens, la Fondation offre un soutien financier aux personnes fragilisées et en situation précaire.

C'est pourquoi chaque don compte !

Les bénéficiaires de notre fonds d'urgence sont toujours plus nombreux. Les demandes nous proviennent d'organisations de soins et d'aide à domicile, d'EMS, d'hôpitaux, de cabinets médicaux, etc.

Mille mercis à nos donateurs

“

Notre mère a 100 ans et elle vit depuis 50 ans dans un joli appartement dans lequel elle se sent bien. Elle y vit au milieu de ses nombreux souvenirs et auprès de ses sympathiques voisins de longue date, qui lui rendent régulièrement visite.

Son plus grand souhait est de rester dans son appartement, bien que son état de santé ne lui permette plus d'être totalement indépendante.

Pour rester à domicile, elle bénéficie de veilles de nuit et d'aides pour la vie quotidienne. Ces prestations ont toutefois un coût qu'elle doit assumer elle-même, avec ses rentes de retraite et ses économies qui ne sont malheureusement pas suffisantes.

La structure qui s'occupe de notre mère a alors demandé une aide à la Fondation Lysi, laquelle a généreusement accepté de participer partiellement à ces coûts. Notre mère peut ainsi vivre une fin de vie dans des conditions qui lui conviennent mieux que celles offertes par un EMS.

Nous remercions chaleureusement la Fondation Lysi pour son aide et souhaitons que de nombreuses autres personnes âgées puissent rester le plus longtemps possible dans le lieu de vie qui leur tient à cœur.

Marcel





Mot du président

2023 est notre premier exercice complet en tant que Fondation Lysi. L'équipe est maintenant bien installée dans les bureaux à Y-Parc et le nombre de bénéficiaires et de partenaires continue de croître.

Jacques, notre assistant social, amène un solide bagage avec 14 ans d'expérience au sein de Pro Infirmis. Ses connaissances pointues, son empathie et son amour du travail bien fait, font de lui une personne précieuse pour le suivi des patients.

Il est accompagné de Stéphanie, une passionnée du maintien à domicile, qui investit toute son énergie pour permettre au plus grand nombre d'accéder aux prestations.

Le jeune Adonis, qui travaille comme secrétaire social en parallèle de ses études de droit, les assiste très efficacement, avec le sourire et un sens de l'humour aiguisé.

Toute l'équipe a été très sollicitée, puisque le nombre de bénéficiaires a continué de croître en 2023, en parallèle de l'augmentation du nombre d'organisations privées de soins et d'aide à domicile avec lesquelles nous collaborons.

Nous remercions vivement le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) de l'Etat de Vaud, ainsi que nos généreux donateurs, pour leur soutien indéfectible en faveur du maintien à domicile.

Maximilien Bernhard
Président



A cause de mes problèmes de santé, je ne peux plus faire le ménage chez moi. Je n'ai pas la possibilité de payer quelqu'un pour le faire et je ne peux pas le demander à mon entourage.

Grâce à la Fondation Lysi, j'ai une personne qui vient chaque semaine et sur qui je peux compter. En plus, je ne sors pas beaucoup et cela me fait du bien de voir cette personne : c'est une bouffée d'air.

Je suis aussi à la recherche d'un appartement, mais je n'arrive pas à le faire seule, alors l'assistant social me guide et m'encourage. J'ai l'espoir d'y arriver !

Micheline, 73 ans



Un membre du conseil sous la loupe

En couple et père de deux enfants, **Maximilien Bernhard** est né à Lausanne en 1969. Il vit à Yverdon-les-Bains, où il a suivi la plus grande partie de sa scolarité et de sa formation, après ses premières années d'enfance passées à Echallens.

Titulaire d'un diplôme de Technicien ET qu'il a obtenu au Centre professionnel du Nord vaudois, il est actuellement Chef de succursale « maintenance et disponibilité » chez CFF Infrastructure.

Il s'est engagé en politique à l'âge de 27 ans. Entré au Conseil communal d'Yverdon-les-Bains en 1998, il a eu l'occasion de le présider à deux reprises. Il a siégé comme député au Grand Conseil vaudois durant cinq ans, où il était membre de la Commission thématique de la santé publique (CTSP). Il occupe par ailleurs d'autres fonctions publiques.

Le vélo, la moto (Harley-Davidson), le ski, le cinéma et la randonnée sont ses principaux loisirs.



La Fondation Lysi est d'un énorme soutien. Grâce à eux, j'ai une personne qui m'accompagne pour les courses et pour le ménage.

Sans cela, je ne pourrais pas vivre seul et rester chez moi, alors que c'est mon vœu le plus cher.

J'ai aussi des contacts réguliers avec l'assistant social, à qui je peux demander des renseignements. Je me sens écouté et je trouve des réponses à mes questions.

Hugo, 78 ans



Le Conseil de fondation

Le Conseil de fondation est composé de 6 membres aux profils variés et issus de sphères professionnelles différentes. C'est un groupe solide qui unit ses forces bénévolement pour cette mission.

Maximilien Bernhard
Président

Catherine Peregrina-Chevalley
Vice-Présidente

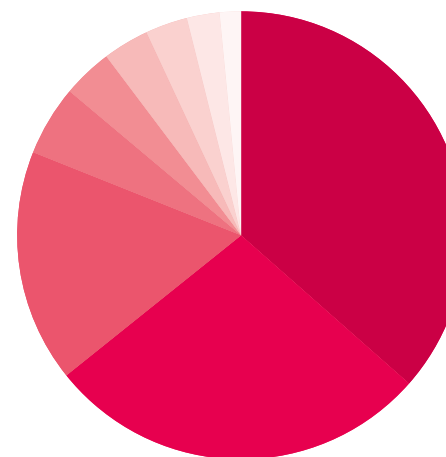
Olivier Bloch
Secrétaire

Stéphane Manco
Membre

Karin Schwarz
Membre

Magali Aguirre
Membre

Interventions par district en 2023



- District de Lausanne et Ouest lausannois
- District du Jura-Nord vaudois
- District de la Broye-Vully
- District du Gros-de-Vaud
- District de Morges
- District de Nyon
- District de la Riviera-Pays d'Enhaut
- District de Lavaux-Oron
- District d'Aigle

Les heures subventionnées par l'État de Vaud

La Fondation Lysi est au bénéfice d'une convention avec l'Etat de Vaud, qui lui octroie la compétence et le financement nécessaires pour subventionner des prestations d'aide à domicile.

Les personnes au bénéfice d'un régime social (prestations complémentaires, AVS/AI, revenu d'insertion, subsides, EVAM, PCFamille et Rente-Pont), peuvent bénéficier d'aides individuelles de l'Etat pour contribuer aux frais d'aide au ménage, aide aux courses, repas à domicile et consultations sociales.

La Fondation est compétente, conjointement avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), pour déterminer le droit aux prestations des patients des organisations de soins à domicile (OSAD) partenaires. Elle traite les demandes et reçoit les subventions pour financer ces prestations.

18 288 HEURES
SUBVENTIONNÉES
EN 2023

+52%

Statistique Vaud estime que les 65 ans et plus représenteront 205'000 personnes dans le canton en 2040, soit une augmentation de 52% en 20 ans. La Fondation Lysi prévoit une évolution importante de ses prestations ces prochaines années.

“

Un grand merci à la Fondation Lysi, qui nous aide à soutenir les familles qui traversent une période délicate lors de la maladie de leur enfant.

Alessia, de l'Association ARFEC



321 PERSONNES
SOUTENUES EN 2023

FINANCEMENTS

Financement de la Fondation

La Fondation Lysi est financée par l'Etat de Vaud pour subventionner les heures d'aide à domicile pour les patients des OSAD au bénéfice d'un régime social.

Pour financer son fonds d'urgence accessible aux personnes en situation précaire, mais qui ne sont pas au bénéfice de prestations sociales, la Fondation fait appel au soutien de donateurs privés.

Le fonds d'urgence

Le fonds d'urgence donne la possibilité à toute personne atteinte dans sa santé de bénéficier d'une aide à domicile, quelle que soit sa situation financière. Il permet ainsi d'éviter des séjours à l'hôpital ou dans des établissements médicalisés.

Le fonds couvre des frais nécessaires au maintien à domicile, comme un lit médicalisé ou des veilles de nuit. Il intervient en faveur de personnes dont les moyens ne permettent pas de faire face à ces dépenses.

En 2023, les personnes âgées ont représenté le 70% des bénéficiaires. Les autres bénéficiaires ont été des personnes souffrant d'une maladie grave et des jeunes en situation de handicap.

Face à la maladie ou à l'accident

Le fonds d'urgence permet aux personnes temporairement ou durablement atteintes dans leur santé de bénéficier, chez elles, de l'aide nécessaire pour maintenir ou retrouver la plus large autonomie possible.

Face à la période de fin de vie

Le fonds d'urgence permet à toute personne gravement malade de vivre dignement son départ chez elle, entourée de sa famille et de ses proches, même si sa situation financière ne permet pas de couvrir les coûts.

Le fonds d'urgence existe uniquement grâce à des dons privés

Nous tenons à remercier tous nos donateurs et mécènes pour leur immense générosité. Ils sont indispensables au soutien de tous nos bénéficiaires.

merci

Les fondations donatrices en 2023

Alfred Loppacher
& Elisabeth Mettler

Amaari

A ma Tour de Dons

Assura

Emilienne Jatton

Ernst Göhner

Mary's Mercy

Notaire André Rochat

NAK-Humanitas

Nirmo

Philanthropique Famille Sandoz

Préville Emile, Marie et Marcel Favre

Saint-Charles

Teamco Foundation Schweiz

Ainsi que tous les donateurs souhaitant rester anonymes

Les organisations partenaires

Trois organisations privées de soins et d'aide à domicile (OSAD) ont rejoint la liste des partenaires de la Fondation Lysi en 2023.

Ce sont ainsi les patients de huit OSAD qui ont eu la possibilité de recourir à la Fondation Lysi pour obtenir des subventions de l'Etat de Vaud pour leurs prestations d'aide à domicile.

Les OSAD partenaires en 2023



lasolution.ch
0800 002 004



homeinstead.ch
061 855 60 50



homeassistance.ch
021 601 70 00



soinsriviera.ch
021 965 15 15



vivradom.ch
021 785 70 70



sitexsa.ch
0848 11 00 01



proxi-soins.ch
0800 087 087



amad-vaud.ch
021 539 11 77



Une OSAD témoigne

Home Instead est fière de collaborer avec la Fondation Lysi. Notre mission est de permettre aux seniors de demeurer chez eux, dans la dignité et le confort. Grâce à nos prestations Live-In, nos aidants peuvent résider chez les clients, offrant ainsi une alternative au placement en EMS.

Ce partenariat nous permet de fournir des prestations de haute qualité, même à ceux qui ne peuvent pas les financer par leurs propres moyens.

Notre objectif commun est que personne ne soit contraint de quitter son environnement familial en raison de difficultés financières. Pour que chaque senior ait le droit de « vivre serein chez soi ».

Home Instead



RAPPORT FINANCIER 2023

Bilan au 31 décembre	2023	2022
ACTIF	CHF	CHF
<i>Actif circulant</i>		
Trésorerie		
Banque	463 915.09	422 746.50
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services envers des tiers		
Débiteurs tiers	132 980.15	60 797.75
Provision pour risque de perte	-4 000.00	-4 000.00
	128 980.15	56 797.75
Autres créances à court terme		
Autres créances	2 954.88	0.00
Actifs de régularisation	306.80	1 806.80
Total des actifs circulants	596 156.92	481 351.05
<i>Actif immobilisé</i>		
Cautions et prêt	6 050.00	6 050.00
Mobilier et informatiques	2.00	7 119.10
Total des actifs immobilisés	6 052.00	13 169.10
Total de l'actif	602 208.92	494 520.15

Bilan au 31 décembre	2023	2022
PASSIF	CHF	CHF
<i>Capitaux étrangers à court terme</i>		
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services		
Créanciers	218 635.70	0.00
Autres dettes à court terme		
Saraï, La-Solution.ch SA, compte courant	00.00	30 988.15
Etat de Vaud, Subvention à rembourser	97 011.00	167 011.00
	97 011.00	197 999.15
Passifs de régularisation	35 709.90	43 688.05
Total des capitaux étrangers à court terme	351 356.60	241 687.20
<i>Capitaux propres</i>		
Capital	8 341.77	-64.75
Fonds libres et affectés		
Fonds libres	1 535.65	8 155.05
Fonds affectés « Urgences »	0.00	3 647.82
Fonds affectés « Soins Palliatifs »	4 094.83	58 094.83
Fonds affectés « unique » *	236 880.07	183 000.00
	242 510.55	252 897.70
Total des capitaux propres	250 852.32	252 832.95
Total du passif	602 208.92	494 520.15

*Il a été décidé de créer un seul Fonds unique, sans distinction.

Compte de résultat	2023	2022
PRODUITS	CHF	CHF
Produits nets des ventes de biens et de prestations de services		
Chiffre d'affaires Aide et présence	475 375.35	413 445.45
Chiffre d'affaire Déplacement	54 736.05	42 551.70
Pertes sur débiteurs et variation provision	-1 533.35	1 763.45
	528 578.05	457 760.60
Etat de Vaud, financement prestations	899 250.00	792 489.50

CHARGES	CHF	CHF
Prestations OSAD	-1 091 960.11	-1 180 077.45
Charges personnel et mandats externes	-187 256.77	0.00
Charges de locaux	-34 548.65	0.00
Assurances	-702.65	0.00
Charges d'administration	-65 948.95	-32 812.25
Frais informatiques	-30 347.75	0.00
Frais financiers	-191.15	-494.55
Autres charges d'exploitation	-318 995.92	-33 306.80
Amortissements et corrections de valeur sur les postes de l'actif immobilisé	-8 465.50	0.00
Résultat d'exploitation avant charges de transition	8 406.52	36 865.85
Frais d'autonomisation	0.00	-51 214.80
Résultat d'exploitation	8 406.52	-14 348.95

	2023	2022
Donations reçues		
Libres	6 101.45	2 660.00
Fonds soins palliatifs	0.00	1 000.00
Fonds unique d'urgence	77 500.00	37 000.00
	83 601.45	40 660.00
Charges des fonds		
Fonds libres	-12 720.85	-30 815.45
Fonds d'urgences	-27 267.75	-31 865.60
Fonds soins palliatifs	-54 000.00	-54 059.10
	-93 988.60	-116 740.15
Résultat avant variation des fonds affectés/libres	-1 980.63	-90 429.10
Prélèvement aux fonds affectés	57 647.82	84 924.70
Prélèvements aux fonds libres	6 619.40	42 504.40
Attributions aux fonds affectés	-53 880.07	-37 000.00
Attributions aux fonds libres	0.00	0.00
	10 387.15	90 429.10
Bénéfice de l'exercice	8 406.52	0.00

Evolution des fonds propres	Solde au 01.01.2023	Attribution (+) Prélèvement (-)	Résultat 2023	Solde au 31.12.2023
Capital (découvert)	-64.75	0.00	8 406.52	8 341.77
Fonds libres	8 155.05	-6 619.40	-	1 535.65
Fonds «Urgences»	3 647.82	-3 647.82	-	0.00
Fonds «Soins palliatifs»	58 094.83	-54 000.00	-	4 094.83
Fonds «unique»	183 000.00	53 880.07	-	236 880.07
Total des capitaux propres	252 832.95	-10 387.15	8 406.52	250 852.32

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au conseil de fondation de la **Fondation Lysi pour le maintien à domicile Yverdon-les-Bains**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, annexe et évolution des fonds propres) de la Fondation Lysi pour le maintien à domicile pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023. Le contrôle restreint des indications de l'exercice précédent a été effectué par un autre organe de révision. Dans son rapport du 23 mars 2023, celui-ci a exprimé une opinion non modifiée.

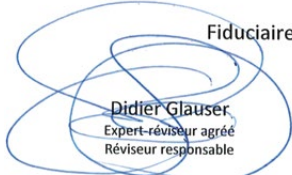
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.


Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas constaté d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Yverdon-les-Bains, le 5 mars 2024

Fiduciaire Fidaceb SA

 Didier Glauser
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

 Mathieu Richardet
Expert-réviseur agréé

FIDUCIAIRE
Fidaceb SA

Fiduciaire Fidaceb SA – Rue de Neuchâtel 39 – Case postale – 1401 Yverdon-les-Bains
Téléphone +41 24 424 15 50 – info@fidaceb.ch – www.fidaceb.ch

“

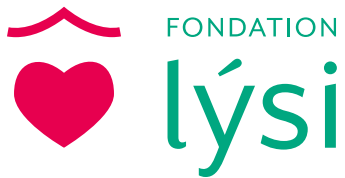
Sans la Fondation Lysi, je serais aujourd'hui en EMS pour des raisons purement financières. A 102 ans, je bénéficie de nombreuses aides, entre ma famille, les prestations subventionnées par l'Etat de Vaud et celles financées par la LAMal. Mais il reste d'autres prestations qui me sont indispensables et que le Fonds d'urgence me finance.

Je suis vraiment reconnaissante, car mon domicile est le lieu dans lequel je me sens bien et où j'ai envie d'être quand l'heure sera venue.

Un grand merci
à tout le monde!

Marie, 102 ans





Fondation Lysi
Rue Galilée 15
1400 Yverdon-les-Bains



La Fondation Lysi est à but
non lucratif et reconnue d'utilité publique.
Elle est soutenue par l'Etat de Vaud.

024 420 26 73
contact@fondation-lysi.ch

fondation-lysi.ch